

# Fiche signalétique

Date d'émission: 27-déc.-2011 Date de révision: 30-avr.-2018 Version 1

# 1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit **Buckeye Status** 

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de BE-5555-CA-FR

sécurité

Code du produit 5555 **Synonymes** Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Poli de meubles, à base d'eau

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

**Initial Supplier Identifier United States Supplier Address** 

Buckeye International, Inc.

2700 Wagner Place

Maryland Heights, MO 63043 USA

1-314-291-1900

24 heures Numéros de téléphone

d'urgence

TRANSPORTATION - INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)

1-800-535-5053 (North America)

MEDICAL- 1-651-632-8956 (International) 1-800-303-0441 (North America)

# 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

État physique Liquide Odeur Citron Aspect solution blanc opaque

Classification

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 1A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1

## Éléments d'étiquetage

Mot indicateur **Danger** 

EN / HGHS Page 1/8

Date de révision: 30-avr.-2018

#### Mentions de danger

Nocif par inhalation

Peut induire des anomalies génétiques

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



## Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

### Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

#### Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

#### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

# 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### <u>Mélange</u>

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Mineral Spirits (Rule 66)	8052-41-3	7	-	-
Hexylene glycol	107-41-5	6	-	-

# 4. PREMIERS SOINS

#### **Premiers soins**

Conseils généraux

Fournir cette FDS au personnel médical pour le traitement.

EN / HGHS Page 2/8

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

confortablement respirer.

Ingestion Donner deux grands verres d'eau. NE PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une

personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux.

Symptômes et effets les plus importants

**Symptômes** Nocif par inhalation. Provoque une légère irritation cutanée. Risque avéré d'effets graves

pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Date de révision: 30-avr.-2018

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Non déterminé.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Aucun renseignement disponible.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Silicon oxides.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun. Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles**Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à

l'environnement

Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser avec une vadrouille, un aspirateur sec / sec, ou un matériau absorbant. Rincer la

EN / HGHS Page 3/8

zone avec de l'eau claire et laisser sécher le sol avant d'autoriser la circulation. Éliminer

Date de révision: 30-avr.-2018

tous les déchets contaminés conformément aux règlements locaux.

Prévention des dangers secondaires

Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

# 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

#### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Protéger des

températures extrêmes. Conserver sous clef et hors de portée des enfants.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

# Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

		Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Mineral Spirits (Rule 66) 8052-41-3	TWA: 100 ppm TWA: 572 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 290 mg/m <sup>3</sup> STEL: 580 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 525 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 100 ppm TWA: 525 mg/m <sup>3</sup>
Hexylene glycol 107-41-5	Ceiling: 25 ppm Ceiling: 121 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 25 ppm	CEV: 25 ppm	Ceiling: 25 ppm Ceiling: 121 mg/m <sup>3</sup>
Triethanolamine 102-71-6	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.5 ppm TWA: 3.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>

#### Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle.

Douches oculaires. Douches.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection contre l'exposition.

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Si

nécessaire, se référer à la réglementation et aux normes appropriées.

EN / HGHS Page 4/8

Considérations générales sur

l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

(Eau = 1)

Date de révision: 30-avr.-2018

# 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

**Aspect** solution blanc opaque

CouleurBlancOdeurCitron

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u> <u>Valeurs</u> <u>Remarques • Méthode</u>

pH 7.4 +/- 0.2

Point de fusion / point de Non déterminé

congélation

Point d'ébullition / intervalle 100 °C / 212 °F

d'ébullition

Point d'éclair Aucun
Taux d'évaporation 1.0

Inflammabilité (solide, gaz)

Liquide - Non applicable

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité Non déterminé
Limite inférieure d'inflammabilité Non déterminé
Pression de vapeur Non déterminé
Densité de vapeur Non déterminé

Densité relative 0.98

Solubilité dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants
Coefficient de répartition
Température d'auto-inflammation
Température de décomposition
Viscosité cinématique
Viscosité dynamique

Miscible dans l'eau
Non déterminé
Non déterminé
Non déterminé
Non déterminé
Non déterminé

Propriétés explosivesAucun renseignement disponible.Propriétés comburantesAucun renseignement disponible.

Autres informations

Point de ramollissement
Masse moléculaire
Teneur en COV (%)
Densité
Masse volumique apparente

Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

# 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité** Pas réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Conditions à éviter**Tenir hors de portée des enfants.

Matières incompatibles Ne pas mélanger avec des détergents chlorés (agents de blanchiment).

EN / HGHS Page 5/8

Date de révision: 30-avr.-2018

Produits de décomposition

dangereux

Oxydes de carbone. Des oxydes de silicium.

# 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

#### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux Éviter le contact avec les yeux.

Contact avec la peau Provoque une légère irritation cutanée.

**Inhalation** Nocif par inhalation.

**Ingestion** Ne pas ingérer.

## Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

### Mesures numériques de la toxicité

Non déterminé

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

# Renseignements sur les

composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation	
Water	> 90 mL/kg (Rat)	-	-	
7732-18-5				
Polydimethylsiloxane	> 24 g/kg (Rat) > 17 g/kg (	> 2 g/kg (Rabbit)	-	
63148-62-9	Rat )			
Hexylene glycol	= 3700 mg/kg (Rat)	= 12300 mg/kg (Rabbit) =	> 310 mg/m <sup>3</sup> (Rat)1 h	
107-41-5		8560 μL/kg (Rabbit)		
Triethanolamine	= 4190 mg/kg (Rat)	> 20000 mg/kg (Rabbit) > 16	-	
102-71-6		mL/kg (Rat)		

# Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Peut induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité

Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérogènes pour

l'homme".

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Triethanolamine	-	Group 3	-	-
102-71-6				

# Légende

# CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérogènes pour l'homme"

STOT - exposition répétée Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

EN / HGHS Page 6/8

# 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Le produit n'a pas été classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela

n'exclut pas la possibilité que déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir un effet

Date de révision: 30-avr.-2018

nocif ou dangereux pour l'environnement.

Persistance/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

Mobilité .

Nom chimique	Coefficient de répartition		
Hexylene glycol 107-41-5	<0.14		

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

# 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

## Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

réglementation environnementale.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser les contenants vides.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour

d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

**DOT** Non réglementé

TMD Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

# 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

# **INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**

### Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)

Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification Non applicable

d'exportation

EN / HGHS Page 7/8

Date de révision: 30-avr.-2018

#### Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Mineral Spirits (Rule 66)	Х	X	Х		Х	Х	X	Х
Hexylene glycol	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х

#### Légende:

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

# 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS. Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA **DERNIÈRE RÉVISION**

Risques pour la santé Inflammabilité 0 NFPA Instabilité 0 **Dangers particuliers** 

Non déterminé Inflammabilité Non Protection individuelle HMIS Risques pour la santé **Dangers physiques** 

Non déterminé déterminé Non déterminé Non déterminé

**Légende Étoile des risques chroniques** \* = Danger chronique pour la santé

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA (moyenne pondérée dans le temps) TWA **STEL** STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur limite maximale Valeur plafond Désignation de la peau

> Date d'émission : 27-déc.-2011

Date de révision : 30-avr.-2018

Note de révision: Format canadien.

#### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique

EN / HGHS Page 8/8